



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-117341>

Département(s) de publication : **13, 04, 05, 84**

Annonce n° **24-117341**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université d'aix marseille

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE PUBLICATIONS EN SERIE EDITEES EN FRANCE ET A L'ETRANGER SUR SUPPORT PAPIER ET SUPPORT ELECTRONIQUE POUR L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

Description : Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la fourniture de publications en série éditées en France et à l'étranger sur supports papier et électronique pour les besoins de l'Université d'Aix-Marseille. Sont exclus du présent marché, les périodiques que le titulaire du marché ne peut fournir aux conditions fixées au marché, notamment les documents rares ne relevant pas du circuit normal de distribution (éditions associatives, presses d'université non commerciales, numéros spéciaux et hors-série non compris dans l'abonnement). Les conditions du marché sont fixées au cahier des charges. La consultation comprend les lots suivants : LOT 1 : Fourniture de publications en série papier et de publications en série couplées papier et électronique français. LOT 2 : Fourniture de publications en série papier et publications en série couplées papier et électronique étrangers. LOT 3 : Fourniture de ressources électroniques françaises et étrangères (périodiques, bouquets, ouvrages électroniques, corpus de textes, bases de données) hors ressources fournies par les groupements de commandes et hors abonnements couplés papier et électronique. Chaque lot constitue un marché. Un opérateur économique peut être désigné attributaire d'un, de plusieurs ou de l'ensemble des lots. Sauf spécification particulière, le marché est désigné indifféremment dans les documents de la consultation « marché » quel que soit le lot concerné. Sauf spécification particulière, l'ensemble des dispositions mentionnées dans les documents de la consultation s'appliquent à l'ensemble des lots. Pour l'ensemble des lots, la consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande (pour l'ensemble des LOTS) en application des dispositions des articles

L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Les prestations s'exécutent/sont livrées sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP. La description des prestations est décrite dans le CCP.

Identifiant de la procédure : 11ad10c4-4d37-477a-80fd-e31eebc415c5

Avis précédent : d7d4146e-1f9b-4eda-bb68-d0e0f37cc1c9-01

Identifiant interne : AMU11-2024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 22200000 Journaux, revues spécialisées, périodiques et magazines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212000 Périodiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212100 Publications périodiques

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,160,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation comportant plusieurs lots, les opérateurs économiques peuvent soumissionner pour un seul lot, plusieurs lots ou tous les lots. L'opérateur économique devra faire une offre pour chaque lot auquel il souhaite se présenter. Les offres seront examinées lot par lot. Communication des documents du marché: Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse internet du profil d'acheteur mentionnée dans le présent avis de publicité. Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur le profil acheteur (PLACE) anonymement ou après identification. Il est précisé que les sociétés qui téléchargent anonymement le dossier de consultation ou indiquent une adresse courriel erronée ne pourront être informées des éventuels éléments complémentaires au cours de la procédure (communication des réponses de l'administration suite aux questions, report de délai, questions diverses, ...). De la même manière, la société qui s'identifie sur PLACE lors du dépôt de son offre doit donner une adresse courriel valide et permettant de façon certaine les échanges électroniques en fin de procédure avec l'administration (demande de précision sur l'offre, rejets, demande à la société attributaire, ...). En cas de difficultés, il est possible de contacter le support « clients » grâce au lien « Assistance » de l'onglet « Aide » de la plateforme (pour cela la société devra préalablement créer un ticket sur PLACE) ou bien au numéro qui vous sera communiqué après établissement du ticket sur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAide> De plus, afin d'être informé des échanges, le candidat doit vérifier que l'adresse des échanges avec le profil d'acheteur, « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr », est accessible ou mise sur la liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans l'entreprise et s'assurer que les courriels provenant de cette plateforme/profil acheteur ne sont pas classés dans la rubrique « spam » de sa messagerie électronique. Le courriel du référent concernant ce marché est : arkia.belhadi@univ-amu.fr - Information concernant la communication des informations complémentaires: Les candidats peuvent poser des questions

administratives ou techniques relatives au DCE concernant le présent marché. En cas de questions, celles-ci seront posées OBLIGATOIREMENT sur la plate-forme des achats de l'état - place à l'adresse du profil d'acheteur. Pour plus d'information se reporter à l'article 3 du Règlement de la Consultation (RC). - Information concernant l'envoi des offres/Demandes de participations : ==> Le candidat remet sa proposition OBLIGATOIREMENT par voie électronique, conformément aux indications de l'article 9.1 du RC. - A titre d'information, la notification du marché est prévue à compter de fin septembre/début octobre 2024 (information non contractuelle). Pour plus de détails se reporter à l'article 2 du RC. - la société doit produire un dossier complet comprenant les pièces relatives à la candidature et les pièces relatives à l'offre, conformément à l'article 8 du RC .

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : LOT 3 : Fourniture de ressources électroniques françaises et étrangères (périodiques, bouquets, ouvrages électroniques, corpus de textes, bases de données) hors ressources fournies par les groupements de commandes et hors abonnements couplés papier et électronique.

Description : Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la fourniture de ressources électroniques françaises et étrangères (périodiques, bouquets, ouvrages électroniques, corpus de textes, bases de données) hors ressources fournies par les groupements de commandes et hors abonnements couplés papier et électronique. Sont exclus du présent marché, les périodiques que le titulaire du marché ne peut fournir aux conditions fixées au marché, notamment les documents rares ne relevant pas du circuit normal de distribution (éditions associatives, presses d'université non commerciales, numéros spéciaux et hors-série non compris dans l'abonnement). Les conditions du marché sont fixées au cahier des charges. La consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Les prestations s'exécutent/sont livrées sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP. La description des prestations est décrite dans le CCP. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : Seuil maximum : de 1 375 000 euros HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 1 375 000 euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois).

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 22200000 Journaux, revues spécialisées, périodiques et magazines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212000 Périodiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212100 Publications périodiques

Options :

Description des options : -Conformément l'article R2122-4 du Code de la Commande Publique, des marchés de fournitures complémentaires pourront être passés auprès du titulaire initial du marché (lot) concerné si les conditions fixées à l'article susvisé sont réunies -ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessous : Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour les abonnements 2025 et 2026 : date de parution figurant sur la revue. Il est conclu pour une période initiale de 24 mois fermes à compter du démarrage des prestations. Il pourra ensuite être reconduit pour une période de 24 mois (à la date d'anniversaire du démarrage des prestations) par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Cette période de reconduction concerne les abonnements 2027 et 2028 : date de parution figurant sur la revue.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,200,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,750,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La "valeur estimée" HORS TVA tient compte de l'estimation sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Il en va de même pour la "Valeur maximale de l'accord-cadre" qui tient compte de la valeur maximale sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Pour rappel : - La valeur estimée annuelle est à 550 000 euros HT - Le seuil maximal sur la durée ferme de 24 mois est de : 1 375 000 euros HT Les prestations s'exécutent/sont livrées sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 40 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations: cf. article 10 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix des prestations (sur 60 points) Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations: cf. article 10 du RC.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'aix marseille

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : Fourniture de publications en série papier et de publications en série couplées papier et électronique français.

Description : Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la fourniture de publications en série papier et de publications en série couplées papier et électronique français. Sont exclus du présent marché, les périodiques que le titulaire du marché ne peut fournir aux conditions fixées au marché, notamment les documents rares ne relevant pas du circuit normal de distribution (éditions associatives, presses d'université non commerciales, numéros spéciaux et hors-série non compris dans l'abonnement). Les conditions du marché sont fixées au cahier des charges. La consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Les prestations s'exécutent/sont livrées sur les sites

indiqués à l'annexe 1 du CCP. La description des prestations est décrite dans le CCP. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : Seuil maximum : de 800 000 euros HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 800 000 euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois).

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 22200000 Journaux, revues spécialisées, périodiques et magazines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212000 Périodiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212100 Publications périodiques

Options :

Description des options : -Conformément l'article R2122-4 du Code de la Commande Publique, des marchés de fournitures complémentaires pourront être passés auprès du titulaire initial du marché (lot) concerné si les conditions fixées à l'article susvisé sont réunies -ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessous : Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour les abonnements 2025 et 2026 : date de parution figurant sur la revue. Il est conclu pour une période initiale de 24 mois fermes à compter du démarrage des prestations. Il pourra ensuite être reconduit pour une période de 24 mois (à la date d'anniversaire du démarrage des prestations) par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Cette période de reconduction concerne les abonnements 2027 et 2028 : date de parution figurant sur la revue.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,280,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La "valeur estimée" HORS TVA tient compte de l'estimation sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Il en va de même pour la "Valeur maximale de l'accord-cadre" qui tient compte de la valeur maximale sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Pour rappel : - La valeur estimée annuelle est à 320 000 euros HT - Le seuil maximal sur la durée ferme de 24 mois est de : 800 000 euros HT Les prestations s'exécutent/ont livrées sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 40 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations: cf. article 10 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix des prestations (sur 60 points) Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations: cf. article 10 du RC.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'aix marseille

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : Fourniture de publications en série papier et publications en série couplées papier et électronique étrangers.

Description : Le présent appel d'offres ouvert a pour objet la fourniture de publications en série papier et publications en série couplées papier et électronique étrangers. Sont exclus du présent marché, les périodiques que le titulaire du marché ne peut fournir aux conditions fixées au marché, notamment les documents rares ne relevant pas du circuit normal de distribution (éditions associatives, presses d'université non commerciales, numéros spéciaux et hors-série non compris dans l'abonnement). Les conditions du marché sont fixées au cahier des charges. La consultation a été passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des dispositions mentionnées au 1° de l'article R. 2124-2 du Code de la Commande Publique et des articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles L2125-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique (il s'agit de la nouvelle dénomination du « marché à bon de commande conclu avec un opérateur économique »). Les prestations s'exécutent/sont livrées sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP. La description des prestations est décrite dans le CCP. L'accord cadre ne comporte pas de seuil minimum mais comporte un seuil maximum : Seuil maximum : de 425 000 euros HT sur la durée ferme du marché (soit 24 mois) ainsi qu'un seuil maximum de 425 000 euros HT pour la période reconduite (période de 24 mois).

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 22200000 Journaux, revues spécialisées, périodiques et magazines

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212000 Périodiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 22212100 Publications périodiques

Options :

Description des options : -Conformément l'article R2122-4 du Code de la Commande Publique, des marchés de fournitures complémentaires pourront être passés auprès du titulaire initial du marché (lot) concerné si les conditions fixées à l'article susvisé sont réunies -ce marché peut faire l'objet de reconduction(s) comme indiqué ci-dessous : Le marché prend effet à la date de réception de sa notification par le titulaire pour les abonnements 2025 et 2026 : date de parution figurant sur la revue. Il est conclu pour une période initiale de 24 mois fermes à compter du démarrage des prestations. Il pourra ensuite être reconduit pour une période de 24 mois (à la date d'anniversaire du démarrage des prestations) par tacite reconduction de l'université sans que sa durée totale n'excède 48 mois. Cette période de reconduction concerne les abonnements 2027 et 2028 : date de parution figurant sur la revue.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 680,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 850,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La "valeur estimée" HORS TVA tient compte de l'estimation sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Il en va de même pour la "Valeur maximale de l'accord-cadre" qui tient compte de la valeur maximale sur la durée totale maximale du marché (périodes de reconductions comprises). Pour rappel : - La valeur estimée annuelle est à 170 000 euros HT - Le seuil maximal sur la durée ferme de 24 mois est de : 425 000 euros HT Les prestations s'exécutent/ont livrées sur les sites indiqués à l'annexe 1 du CCP.

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 40 points) Ce critère contient 3 sous-critères. Pour plus amples informations: cf. article 10 du RC.

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 2 : Prix des prestations (sur 60 points) Ce critère contient 2 sous-critères. Pour plus amples informations: cf. article 10 du RC.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Conformément à l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : -le référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et suivant) ; -le référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivant.) ; -le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-et-Garonne " qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriée (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, no 358994). Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat * en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent identifié à la section 8.1 "ORG-0001". * Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille, 31 rue Jean François Leca, 13002, Marseille, F, Téléphone : +33 491134813, Courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr, Fax : +33 491811387, Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université d'aix marseille

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 4,160,000 Euro

Valeur approximative des accords-cadres : 4,160,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 1,280,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 1 - EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 1,280,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché n°2024FAMUAO0167 - LOT 1 : EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 03/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 680,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 2 - EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 680,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché n°2024FAMUAO0167 - LOT 2 : EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 03/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur réestimée de l'accord-cadre : 2,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 3 - EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur du résultat : 2,200,000 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché n°2024FAMUAO0167 - LOT 3 : EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/09/2024

Date de conclusion du marché : 03/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Université d'aix marseille

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Télécopieur : 0491811387

Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Adresse postale : Comité Consultatif Inter Régional de Règlement Amiable Secrétariat général pour les affaires régionales Place Félix-Baret CS 80001

Ville : Marseille cedex 06

Code postal : 13282

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Secrétariat du comité : Catherine PIETRI

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université d'aix marseille

Numéro d'enregistrement : 13001533200013

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille cedex 7

Code postal : 13284

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Direction de la Commande Publique - Pôle des Marchés Publics

Adresse électronique : arkia.belhadi@univ-amu.fr

Téléphone : 0413944497

Télécopieur : 0491313136

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2522691&orgAcronyme=f2h>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : EBSCO INFORMATION SERVICES SAS

Numéro d'enregistrement : 44853123600033

Adresse postale : BATIMENT LE PELICAN 3 AVENUE JEANNE GARNERIN

Ville : WISSOUS

Code postal : 91320

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@ebSCO.com

Téléphone : 01 40 96 47 00

Télécopieur : 01 40 96 45 70

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f27ad8fe-4e4c-482b-9c9c-198af0816412 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/10/2024 à 15:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2024